|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Observatoire des Déchets d’Activité Economique non dangereux non inertes en Région Grand Est Actualisation SRADDET - Données 2020 - Meurthe-et-Moselle | |  |
|  | Observatoire déchets du SRADDET – Fiche de synthèse départementale | |  |
|  | Auteur : AJBD | v.05.08.22 |  |

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Meurthe-et-Moselle** |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Population 2020 | **734 051 (- 0,0 %)** | **13,2 %** | **Part département dans la Région Grand Est (2020)** |
| Nombre de salariés 2020 | **243 301 (+ 0,0 %)** | **12,6 %** |
| Nombre d'établissements privés 2020 | **15 288 (- 0,4 %)** | **11,7 %** |
| Tonnages DAEndni produits 2020 | **463 250 (+ 0,0 %)** | **9,4 %** |
| Tonnages DAEndni traités 2020 | **236 105 t** | **9,0 %** |
| Taux de valorisation matière et organique 2020 | **77 %** | **70 %** | Valeur Grand Est (2020) |
| Taux de valorisation énergétique 2020 | **9 %** | **10 %** |

## Un observatoire des déchets d’activité économique

Après un premier travail d’observation des DAE réalisé en 2015 (sur les données 2014) pour l’état des lieux du Schéma Régional d’Aménagement, de Développement Durable et d’Egalité des Territoires (SRADDET), et une actualisation en 2019 (sur les données 2018), la Région Grand Est a lancé en 2020 un observatoire déchets annuel. Cet observatoire répond à la fois à la nécessité de suivre le SRADDET et à l’obligation de réaliser un bilan annuel de l’état d’avancement du SRADDET, mais également à l’engagement contractuel avec l’ADEME dans le cadre du CODREC. Il porte sur les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), les déchets du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), les Déchets Dangereux (DD) et sur les **Déchets d’Activité Economiques non dangereux non inertes (DAEndni),** produits et traités sur le territoire régional et les régions et pays limitrophes.

Le transfert de la compétence « Planification des déchets » avec la Loi NOTRe et la montée en puissance des enjeux liés à l’économie circulaire fait croitre le besoin en connaissance sur les DAE. Ce besoin n’est aujourd’hui pas satisfait par des enquêtes nationales car réalisées à intervalles trop importants, avec des délais de publication longs et/ou présentant des données tronquées pour des questions de secret statistique. Par ailleurs, les DAE n’étaient pas suivis de façon homogène entre les régions, tant au niveau de la méthode que des indicateurs de suivis ou des nomenclatures utilisées.

L’ADEME a proposé une méthode harmonisée d’observation locale des déchets d’activité économique pour répondre à ce double besoin. La Région Grand Est fait le choix d’appliquer cette méthode dès l’actualisation 2019.

Important : La méthode proposée par l’ADEME diffère de la méthode appliquée pour les observations 2014 et 2018. Aussi, l’année 2019 constitue un nouveau point de départ à partir duquel des évolutions fiables sont observées, mais est en rupture avec les années précédentes du fait de la différence de méthode.

Le périmètre géographique de cette note sont les DAEndni produits sur le département.

## Chiffres clés de l’activité économique

Le nombre de salariés sur le département est en légère baisse entre 2019 et 2020, ce qui s’explique par la crise sanitaire de 2020.

Le nombre de salariés de l’agriculture et du BTP est en augmentation, mais reste inférieur au tertiaire (majoritaire) et à l'industrie.

## Evolution des tonnages de DAEndni produits

Après le nouvel état des lieux de 2019, l’évolution de la production de DAEndni est approchée sur la base de l’évolution des tonnages entrant en installation de traitement, sur un périmètre constant.

Entre 2019 et 2020, on note une **baisse de 35 200 t** des tonnages de DAEndni entrant en installation des traitement. Cette baisse concerne particulièrement les métaux, et dans une moindre mesure les déchets en mélange et le bois. A noter l’augmentation des déchets de papiers et cartons qui pourrait s’epxliquer par le recours accru aux commandes à distance.

La production de DAEndni sur le département était estimée à 506 000 t en 2019. En ajoutant les évolutions observées sur les tonnages de DAE assimilés aux déchets ménagers (- 2 200 t) ainsi que sur les tonnages de DAEndni gérés directement par les producteurs (- 5 200 t), le gisement de DAEndni produits sur le département en 2020 est estimé à **463 000 t**. Cette baisse s’explique par la crise sanitaire de 2020 qui a entrainé un ralentissement général de l’économie.

## Traitement des DAE non dangereux non inertes

### Tonnages identifiés en entrée d’installation de traitement

Le gisement de DAEndni produits sur le département et identifié en entrée d’installation de traitement s’élève en 2020 à **236 000 t**. Le graphique ci-dessous présente la répartition par type de déchets de ces tonnages :

Les déchets en mélange sont plus représentés dans les tonnages entrant en installation de traitement que dans le gisement estimé, ce qui s’explique par le fait que des types de déchets différents peuvent être mélangés avant d’arriver en installation de traitement.

### Valorisation des tonnages identifiés

Le graphique suivant présente la valorisation estimée des tonnages de DAEndni identifiés en installation de traitement :

La répartition des tonnages par mode de valorisation est très proche de la répartition régionale, avec un taux de valorisation matière supérieur du fait de la présence plus marquée de bois et de papiers/cartons dans les déchets produits.

Entre 2019 et 2020, on note une tendance à la hausse sur la part de valorisation matière, au détriment de l’enfouissement.

Cette tendance est observée à l’échelle régionale, ce qui pourrait s’expliquer par le fait que la réduction des tonnages de déchets produits aurait en priorité concerné des tonnages dirigés vers l’enfouissement. Les analyses 2021 et 2022 permettront d’évaluer la pérennité de cette tendance, fortement impactée par le contexte sanitaire.